

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

À Montréal, on s'abon-
ne chez E. R. Fabre, ecr,
3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.

Les annonces non
accompagnées d'oides se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.

Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU,
Rue Ste. Famille, côté
De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Vendredi, 27 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14. }

Ephémérides.

[POUR LE 27 OCTOBRE.]

1806.—Entré de Napoléon à Berlin.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE DOCTEUR BOUSSEAU.

(Suite.)

III.

LES VINGT-SEPT PREMIERS VENDÉENS.

Cathelineau et ses parents étaient restés au Pin. Ce n'était pas crainte personnelle ; leur conduite ultérieure les met du reste à l'abri d'un pareil reproche, mais ils ne voulaient point compromettre ainsi sur un seul coup de dé le succès de leur grande entreprise. Leur propagande, longtemps infructueuse, atteignait enfin ses résultats ; ils avaient des adhérents dans toutes les communes environnantes, et n'attendaient plus qu'une occasion. Suivant les probabilités, cette occasion devait leur être fournie par le tirage qui avait lieu à Saint-Florent ; aussi, tout en se tenant à l'écart, ils voulurent être instruits des événements de cette journée du 10 mars, qui pouvait influer et puissamment sur la réussite de leurs projets. Le matin, Etienne Manceau, père de Jacques partit avec les instructions de Cathelineau. Il arriva à Saint-Florent vers le soir, au moment, où les recrues se voyaient repoussées pour la deuxième fois et reculaient, découragées. Ce fut un terrible coup pour ce pauvre père que la nouvelle de la prise de son fils ; son premier mouvement fut de se mettre à la tête des jeunes Vendéens pour tenter un nouvel effort. Mais les instructions de son chef étaient précises ; il dut vaincre cet entraînement si naturel et si puissant de l'amour paternel sans artilerie, presque sans armes, on ne pouvait songer sérieusement à s'emparer du château, pourvu en abondance de tout ce qui manquait aux assiégés, et défendu par une garnison considérable. Jusqu'ici l'in-

surrection avait été en réalité victorieuse ; les gens du pouvoir, retranchés derrière leurs murailles, se tennaient sur la défensive. Manceau ne voulut point, pour réparer son malheur personnel, changer cette victoire en défaite. Il résolut de garder à sa cause ce noyau d'armée, entier et fortifié par le souvenir d'un succès sans revers. Les recrues avaient accueilli sa venue avec joie ; d'une commune voix, elles l'avaient élu leur chef. Etienne Manceau, repoussant sa légitime douleur, n'usa de cette influence que pour accomplir la volonté supérieure de Cathelineau. Le jour tombait ; il décida que la petite troupe continuerait d'investir ce château, pour sauver les apparences, jusqu'au milieu de la nuit. A ce moment, la retraite devait s'effectuer sans bruit : on prendrait les ordres de qui de droit pour la direction à suivre ultérieurement.

Pendant ce temps, dans la chambre où l'on avait laissé, couché sur une table, le cadavre du Vendéen fusillé, se passait une scène qui, à coup sûr, eût fort émerveillé le citoyen docteur Bousseau. A peine la porte se fut-elle refermée que Jacques, quittant sa position mortuaire, sauta et retomba sur ses pieds comme un leste et vigoureux vivant qu'il était. Le jeune paysan avait gardé son sang-froid jusqu'au moment suprême ; se voyant perdu, il avait joué tout espoir de salut sur une seule chance. Une manœuvre que l'instinct suprême de conservation lui enseigna sans doute, et qui depuis joua un grand rôle dans les attaques vendéennes, fut employée par lui : lorsque les soldats, chargés d'exécuter la sentence du major, abaissèrent leurs armes, il se croisa les bras sur la poitrine, indifférent en apparence, mais épiant en effet avec avidité les mouvements des bleus. Le sous-officier commanda le feu ; Jacques vit le doigt des soldats presser la détente ; il se laissa lourdement choir. Au même instant, la détonation retentit. En une conjoncture ordinaire, ce mal stratagème eût été facilement déjoué ; les soldats, obligés de

regagner leur poste aussitôt après l'exécution, eurent laissé un cadavre dans la courtime, et s'éloignèrent sans soupçons. Le docteur lui-même, comme nous l'avons vu, y fut trompé.

Le premier soin de Jacques, après sa résurrection, fut de se précipiter vers la porte ; elle était solidement fermée, nul moyen d'évasion de ce côté. La fenêtre, garnie de forts barreaux de fer, était également inattaquable. Le pauvre prisonnier laissa tomber ses bras le long de son corps avec tristesse ; la fusillade s'entendait au dehors ; parfois aussi venaient jusqu'à lui les cuis poussés par ses frères d'armes ; et il ne pouvait combattre, et un mur infranchissable le retenait oisif au moment du péril ! Pendant plus de deux heures que dura l'exécution, Jacques se promena comme une bête fauve fait dans sa cage. Tantôt il se jetait sur la porte, espérant l'ébranler, tantôt il secouait désespérément les barres de la fenêtre. La porte le renvoyait, meurtri, au milieu de la chambre ; les barreaux déchiraient ses mains, et la fusillade continuait portant au comble le délire du malheureux captif.

Enfin les coups de feu devinrent plus rares ; Jacques put conjecturer que ses compagnons s'éloignaient, et sa fièvre diminua peu à peu. Il s'assit sur la table et sonda sa situation d'un coup d'œil intrépidité. De quel côté que se portaient ses regards, le danger était terrible, inévitable, le salut impossible. Jacques ne sourcilla pas ; une fois même le sourire vint à sa lèvre au souvenir du citoyen docteur et de sa troupe. Mais il n'est point donné à l'homme de rester longtemps insouciant en face d'une mort certaine. Une pensée traversa tout à coup l'esprit de Jacques ; se voila de mélancolie ; il vit son père, dont il était l'unique enfant ; son père, qui consolait en l'aimant de la perte de sa mère ; Etienne Manceau pleurant dans la cabane déserte. Cette image frappa le cerveau de Jacques au point de devenir une sorte de vision ; la fenêtre

était étroite et le jour se faisait sombre ; le jeune Vendéen voyait réellement devant lui son père, seul, triste, inconsolable. Puis un doux visage apparut près de celui du vieux paysan.

“ Marie ! ” murmura Jacques en courbant la tête.

Marie était sa fiancée ; il l'aimait de ce solide et pur amour qui, dans ces contrées patriarcales, lie deux époux jusqu'au tombeau.

Un bruit de pas se fit dans l'escalier ; Jacques s'éveilla en sursaut et se frotta les yeux, comme au sortir d'un rêve ; puis, rendu subitement au sentiment de sa situation, il s'étendit sur la table et demeura dans une complète immobilité.

La clef grinça dans la serrure et le citoyen docteur entra.

“ Si, par le plus grand des hasards, le pauvre diable n'était pas mort tantôt, grommelait-il, ce doit être chose faite maintenant. ”

Il déposa sur la table, près de Jacques, une clef d'énorme dimension, battit le briquet, et alluma de la lumière. Ce faisant, il continuait son monologue.

“ Par goût, disait-il, je n'aime pas cette vie de soldat. N'était le *principe*.... où donc ai-je mis cette clef !... l'effusion du sang me répugne. Un homme tel que moi doit travailler avec son esprit, non avec son bras ;... mais cette clef, qu'en ai-je fait ? Ah ! la voici... C'est que ma responsabilité est grande ! Avec un morceau de fer semblable, une main mal intentionnée pourrait !... mais le moyen de craindre ? Lors même qu'on parviendrait à s'en emparer, saurait-on qu'elle ouvre la porte masquée ? saurait-on que la porte masquée est au bas de l'escalier ? ”

L'âme de Jacques avait passé dans ses oreilles ; le docteur se débarrassa d'une paire de pistolets qui étaient restés inoffensifs à sa ceinture pendant l'assaut, et ouvrit sa trousse.

“ Voyons, ” dit-il.

Et il mit sa main sur la poitrine de Jacques. Son visage exprima un douloureux étonnement.

“ Encore chaud ! soupira-t-il. Pauvre garçon, peut-être aurais-je pu la sauver ! ”

En même temps, il coupait les vêtements du mort, afin de l'examiner à nu. Il ne songea même pas à tâter préalablement son pouls, tant il lui semblait improbable qu'il pût exister encore.

“ Pas une seule blessure ! s'écria-t-il avec surprise. Ah ça ! Le gaillard ne m'avait pourtant pas l'air capable de mourir de peur... c'est fort extraordinaire. ai envie d'opérer l'autopsie. ”

Le gentil substantif du vocabulaire mé-

dical était de l'hébreu pour Jacques, qui demeura impassible. Mais le docteur paria bientôt une langue à la portée de tous. Ayant essuyé son bistouri, il fit, pour assurer sa main, une légère incision au milieu de l'estomac du gars. Celui-ci bondit et se dressa debout sur la table.—Le docteur essuya tranquillement son bistouri et le remit dans sa trousse.

“ A ce que je vois, dit-il, jeune villageois, tu es en parfaite santé ; je t'en félicite. ”

Jacques ne répondit point ; il semblait hésiter, et jetait un regard furtif sur la clef et les pistolets.

“ Tu es bienheureux, reprit le citoyen Bousseau, que je ne sois point comme certains opérateurs imprudents, qui tranchent étourdiment un sujet, et plongent leurs instruments tout d'un coup... ”

Jacques fit un brusque mouvement, comme si une soudaine résolution eût fait place au doute qui l'arrêtait naguère ; il sauta sur le plancher, et saisit la clef ainsi que les pistolets.

“ Vous allez me suivre, ” dit-il.

Le docteur le regardait, ébahi.

“ Rester ici ne serait pas sans danger, reprit le paysan ; ils vont accuseraient de ma fuite ; dehors, vous serez en sûreté. ”

—Dehors ! Ta fuite ! répéta Bousseau.

—D'ailleurs, dit encore Jacques, les autres ne vous connaissent pas ; quand ils entreront dans le château, ils pourraient vous tuer sans savoir...

—Entrer au château ! s'écria le docteur. J'ai réchauffé un serpent dans mon sein... Aux armes ! ”

Pour rien au monde, Jacques, n'eût porté la main sur cet homme, qui avait voulu lui sauver la vie. Cependant, le cas était critique ; la voix du docteur allait mettre sur pied la garnison. Le jeune homme détacha rapidement le chollot qui lui servait de ceinture.

“ Comme cela, dit-il, ils verront bien que ce n'est pas la faute du bonhomme. ”

L'expédient était ingénieux, sinon courtis : il atteignait un double but. Jacques s'élança sur le docteur, qu'il terrassa ; puis, il lui noua fortement le mouchoir sur la bouche. Le malheureux Bousseau s'épuisa d'abord en vains efforts pour crier et donner l'alarme. De guerre lasse, il demeura enfin étendu sur le sol.

Jacques sortit, et ferma la porte derrière lui. Plongé dans une complète obscurité, il descendit l'escalier lentement et avec précaution. Parvenu à la dernière marche, il vit, à la lueur d'une petite lampe suspendue au mur, une sentinelle appuyée

contre la porte ; Jacques avançait toujours, la clef d'une main, le pistolet de l'autre. Il parvint, de cette façon, jusqu'auprès du soldat, sans être aperçu.

“ Si tu bouges, tu es mort ! ” dit-il en présentant son pistolet.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

JOURNAL HISTORIQUE.

La destruction des Hurons.

A l'occasion d'une découverte faite dans l'Isle St. Joseph,

AUJOURD'HUI CHARITY'S ISLAND. [1]

La gazette de Montréal, en publiant, dans le mois d'août dernier, quelques détails intéressants sur une découverte faite récemment dans l'ancien pays des Hurons, a été entraînée, faute de données assez précises, dans des erreurs historiques, que nous nous permettons de rectifier, en retraçant les faits principaux de cette célèbre époque de nos annales.

A l'ouest de Pénétanguishène, et à quelques lieues dans le lac Huron, on aperçoit un groupe de trois îles désignées par les géographes modernes, sous le nom d'*îles aux Chrétiens*. Chacune d'elles porte aujourd'hui le nom d'une des vertus théologiques ; et nous ne savons jusqu'où remonte cette pieuse dénomination, qui ne paraît pas avoir été connue des anciens Missionnaires. Celle qui a le titre de *île de la Charité*, est la plus considérable. Son nom moderne a fait oublier celui d'*Aoen doe* que lui donnaient les Sauvages, et même celui de *St. Joseph*, auquel se rattachent cependant des souvenirs du plus haut intérêt. Ses rives sont depuis longtemps solitaires, et ce n'est pas à l'Algonquin et au Sautecou nomade, qui parcoururent quelquefois ses épaisses forêts, qu'il faut demander ce qu'était autrefois ce sol, ou ce que signifient ces ruines, sur lesquelles il jette à peine en passant un regard insouciant. C'est un mystère qui ne pique pas sa curiosité. Il montre toujours de l'indifférence pour tout ce qui rappelle une civilisation qu'il méprise. Les traiteurs canadiens eux-mêmes qui on habité ces parages, avouent bien quelques vagues connaissances de ces ruines ; mais plus occupés du commerce que de la science, ils ne cherchaient pas à s'en rendre compte.

Cependant des découvertes successives, faites depuis quelques années sur la presqu'île voisine, que la nation Huronne avait

(1) Le Fort trouvé dans cette île *St. Joseph*, n'existait pas en 1230, quoi qu'en dise la *Gazette*. Il n'y avait même pas alors de Missionnaires chez les Hurons. Le Canada était toujours en possession des Anglais, qui en avaient expulsés les Missionnaires en 1629. Ajoutons que ce ne furent pas les *Algonquins*, mais les *Hurons*, qui devinrent sur le théâtre qui nous occupe, victimes de la fureur des Iroquois, et qu'aucun Missionnaire n'a trouvé la mort sur cette île.

Il ne faut pas aussi confondre cette île avec une autre du même nom, qu'on voit aujourd'hui à l'extrémité occidentale du lac Huron et près du saut St. Marie. Cette dernière n'a reçu ce titre que bien des années plus tard.

couverte autrefois de ses nombreux villages, ont éveillé avec raison l'attention publique. Des explorateurs intelligents ont été, il y a trois ans, mesurer les ruines d'un ancien fort, bâti en pierre dans l'île connue autrefois sous le nom d'île St. Joseph, et aujourd'hui d'île de la charité. On voit encore ses murs s'élever de près de huit pieds au-dessus du sol, et on peut distinguer parfaitement ses contours et les quatre bastions qui les défendaient.

M. Boucher de Pénétanguishene, en visitant dernièrement des restes d'un autre âge, fit faire quelques fouilles au milieu des décombres, et il trouva plusieurs objets curieux et très-significatifs. Il recueillit des fragments de colliers sauvages formés du véritable *Wamwampum* blanc et rouge, des anneaux et une médaille en cuivre, des ossements humains, et un moule à faire des hosties, qui malgré son état d'oxidation, laisse distinguer parfaitement les emblèmes sacrés, qu'il devait reproduire. Cet instrument de sacristie ne diffère en rien de ceux qu'on emploie encore aujourd'hui, si ce n'est qu'il a (quoiqu'en dise le Croniqueur de la Gazette) un peu moins de délicatesse dans le travail et de perfection dans la gravure. C'est un objet plutôt vénérable que curieux. Nous ne doutons pas que des fouilles entreprises avec soin, et dirigées avec intelligence, ne dûssent amener d'autres souvenirs intéressants d'une époque qui ne vit plus que dans l'histoire.

Ces ruines, ces curiosités qui rappellent les Hurons, ce peuple le plus fidèle et le plus sincère allié des Français, nous reportent au moment de ses plus grands malheurs. Il avait eu ses jours de gloire et de triomphe, et l'Iroquois lui-même qui devait être son vainqueur, et on peut dire son bourreau, avait subi le joug de ses armes victorieuses ; mais cette prospérité n'eut qu'un temps soit que Dieu voulût punir des esprits trop longtemps sourds à sa voix, que depuis bien des années il leur faisait entendre inutilement par la bouche de tant d'illustres Missionnaires (2) ; soit que dans les secrets adorables de sa Providence, l'heure fût venue pour ce peuple, comme pour les autres, de disparaître de la scène de ce monde, où tout est changement et vicissitude.

C'est cette heure de combat et de désolation, que nous voudrions redire. Il y a toujours un vif intérêt qui nous attache au malheur. Il semble qu'on y retrouve un reflet de sa propre vie, ou comme un pressentiment de son avenir.

Les Hurons vécurent bien des années, heureux et tranquilles sur cette presqu'île gracieusement dentelée que les eaux du lac qui porte leur nom, viennent baigner au

(2) La mission des Hurons est certainement de toutes les missions du Canada la plus intéressante, et celle qui a coûté le plus cher à la foi. Elle offrirait à elle seule une riche mine à exploiter, on la piété trouverait ce qu'elle recherche surtout les plus beaux exemples de ferveur et d'héroïsme chrétien. Les Récollets la commencèrent les premiers en 1615, quand ils suivirent Champlain dans son périlleux voyage chez cette nation. En 1626, ils y introduisirent les Jésuites, à la tête desquels se trouvait le célèbre P. de Brebeuf qui devait devenir comme le Père de cette mission. et qui après l'avoir couverte de ses sueurs, pendant plus de vingt années, devait couronner son œuvre en l'arroasant de son sang.

Nord, au Sud et à l'Ouest, entre la baie Gloucester et celle de Nottawasaga. Des baies profondes et sûres, de nombreux cours d'eaux, un sol fertile quand il est arrosé, des eaux poissonneuses, des forêts bien peuplées d'animaux, des promontoires qui semblent taillés par la nature pour devenir des postes fortifiés, tout favorisait dans ces lieux, l'établissement de ce peuple guerrier commerçant et chasseur ; mais l'Iroquois que d'anciens ressentiments, et une secrète jalousie envenimaient depuis longtemps contre cette nation puissante, vint troubler son bonheur. Avant de se mesurer avec lui, il dissimula ses projets sanguinaires, et essaya ses forces contre des peuples voisins, et moins redoutables. Quand il se sentit assez fort, il se jeta sur les Algonquins et surtout sur les Hurons. Cette guerre, commencée on ne peut dire à quelle époque, ne se termina qu'au temps des Français et mit en combustion tout le Canada. Pendant près d'un demi siècle, nous pouvons suivre, aux traces de feu et de sang, la lutte terrible qui s'engagea entre ces deux peuples. L'Iroquois devait finir par faire plier la tête à son redoutable adversaire, et le noyer dans le sang.

Toutes ses tentatives se bornèrent d'abord à envoyer des escouades de guerriers dresser des embûches aux Hurons sur les fleuves et les rivières qu'ils descendaient pour venir trafiquer avec les Français au centre de leur colonie, ou qu'ils remontaient chargés du fruit de leur commerce. Un riche butin, quelques chevelures enlevées pour servir de témoignage de leur bravoure, quelques prisonniers destinés à devenir les triste victimes de leur cruauté insatiable, tel était le résultat de cette guerre de pirates. Elle suffisait pour entretenir dans la jeunesse l'esprit guerrier, le goût des courses lointaines et des expéditions périlleuses. Bientôt ce fut une guerre d'extermination, car le sauvage ne se croit pas suffisamment vengé tant qu'il n'a pas détruit entièrement son ennemi. La fureur des Iroquois était d'autant plus terrible, qu'elle était plus préméditée, et qu'elle n'avait rien de cette impétuosité irrésistible qui ne permet pas de suivre toujours les sages conseils de la prudence.

En 1642, cette guerre prit un caractère d'audace et d'acharnement beaucoup plus alarmant. Les Iroquois, par un plan habilement concerté et fidèlement suivi, s'étaient rendus les maîtres absolus de tous les passages. On resta pendant trois ans à Québec sans pouvoir communiquer avec les Hurons. Les Iroquois commençaient depuis un an à manier les armes à feu, qu'ils obtenaient des Hollandais leur voisins, et ils sentaient toute la supériorité qu'elles leur donnaient sur les Sauvages du Canada à qui les Français n'avaient pas encore osé confier des armes si meurtrières. Deux échecs qu'ils avaient éprouvés successivement, l'un, quand ils feignirent de vouloir faire la paix aux Trois-Rivières pour chercher un projet perfide, l'autre lorsqu'ils essayèrent d'attaquer les Français qui jetaient le premier fondement du fort Richelieu (3) les avaient aigris tellement qu'ils avaient résolu de décourager la colonie par leurs vexations, et de

s'emparer même de quelques Français, et surtout de quelques *Robes-noires*. Ils espéraient par là en imposer aux Français, et les séparer de la cause des Hurons, qui seraient pour eux une proie facile, quand ils les auraient séparés de leur plus ferme appui.

Le P. Jogues qui remontait chez les Hurons après une courte apparition à Québec, tomba au pouvoir des Iroquois sur les bords du Lac St. Pierre, le 2 juillet 1642, avec deux autres Français et dix-neuf Hurons. Le P. Bressany et plusieurs Français eurent le même sort les années suivantes ; mais les Iroquois dont l'audace croissait avec les succès, ambitionnant de faire de plus nombreuses victimes, allèrent porter la guerre jusqu'au cœur du pays ennemi. Il n'y avait plus alors de sûreté pour les Hurons dans la campagne. La pêche et la chasse ne pouvaient plus se faire sans danger, et les villages eux mêmes, malgré leurs fortes palissades, ou leurs positions avantageuses, n'étaient plus à l'abri de toute inquiétude, en présence d'un ennemi qui ne s'éloignait plus du théâtre de la guerre. Les massacres se multipliaient, et les Hurons malgré des prodiges de valeur et d'audace, voyaient disparaître successivement l'élite de leurs guerriers et la fleur de leur jeunesse.

Cependant l'année 1645 fut signalée par un moment de trêve. Le célèbre capitaine Agnier Kioctocon, à la tête d'un nombreux cortège, et chargé de riches présents, vint au nom de sa nation, porter aux Trois-Rivières des paroles de paix. Il était temps, dans l'intérêt de la colonie française, de mettre un terme à cette guerre, qui la ruinait en hommes et en ressources, et qui paralysait entièrement son commerce. Depuis assez longtemps la France, assez occupée de ses besoins intérieurs, n'envoyait aucun secours en Canada, et si les Iroquois avaient eu le secret de sa faiblesse, ils en auraient triomphé sans peine.

La paix fut donc conclue avec toute la solennité d'usage en pareilles circonstances ; mais ce ne fut qu'une paix simulée et de peu de jours ; elle couvrait un nouvel perfidie. Les Agniers ne voulaient la conclure qu'avec les Français, et non avec leurs alliés sur lesquels ils voulaient ensuite faire plus facilement main-basse. On s'en aperçut les effets que sur les rives du St. Laurent et dans le voisinage des Agniers ; car les autres cantons Iroquois étrangers à ce traité, avaient continué la guerre avec acharnement, surtout dans le pays des Hurons. Les traits d'héroïsme et d'audace intrépidité, se renouvelaient presque chaque jour dans les deux parties. En voici un exemple. La garde du village Huron de *Teanoutique* ou de St. Joseph, avait été confiée à la jeunesse, pendant que les guerriers couraient la campagne ou se préparaient au combat. Deux jeunes gens, restés seuls pendant une nuit sur la banquette au haut de la palissade, faisaient entendre de temps en temps selon l'usage, le cri de guerre, pour donner aux habitants une preuve de leur active vigilance, et leur permettre de reposer en paix. Deux Iroquois, embusqués dans les environs guettaient depuis longtemps ces sentinelles indiscrettes. Bientôt le silence prolongé de

(3) Aujourd'hui Sorel.

leurs ennemis, leur fait soupçonner avec raison, qu'ils ont eût au besoin impérieux du sommeil. Ils approchent, et après s'être assurés qu'ils n'avaient rien à craindre, l'un d'eux monte sur la palissade. D'un coup de hache, il brise le crâne à un des Hurons, et jette l'autre à son compagnon qui lui enlève la chevelure. L'opération fut si prompte que les Hurons, attirés par les cris de la victime, n'arrivèrent que pour voir l'ennemi leur échapper des mains.

Cochard fait d'armes blessa vivement l'orgueil Huron : trois guerriers intrépides se chargèrent d'en tirer une digne vengeance. Ils se mettent en route, et après vingt jours de marche, ils arrivent près des Stonnontouans, le plus peuplé des villages ennemis. Ils attendent, pour s'approcher, que la nuit ait couvert le village de sombres ténèbres, et que ses habitants soient plongés dans un profond sommeil. Toutes les cabanes étaient fermées. Ils font, avec les plus grandes précautions, une ouverture latérale à l'une d'elles, et y pénétrèrent sans troubler le repos de ses habitants. A la lueur des feux à moitié éteints, ils peuvent distinguer leurs victimes, et se préparent à frapper à coup sûr. Au signal convenu, ils donnent la mort chacun à un Iroquois, et lui enlèvent la chevelure. Puis mettant le feu à la cabane, ils se retirent sains et saufs, grâce au tumulte et à l'épouvante générale. Ils eurent dans leur retraite tant de bonheur et d'adresse, que les guerriers partis pour les poursuivre, ne purent jamais les atteindre.

Les Agniers ne restèrent pas longtemps fidèles à leur serment. La division s'étant faite parmi eux, et le parti des exaltés, comme il arrive ordinairement dans les mouvements populaires, entraîna toute la nation. Ils commencèrent par tremper leurs mains dans le sang innocent. Le P. Jogues, après avoir échappé comme miraculeusement de leurs mains après une captivité de seize mois, avait obtenu de revenir dans la Nouvelle France qu'il appelait avec justice sa fiancée dans le sang. Après la paix (4), il avait ambitionné comme un poste digne de son cœur apostolique, de retourner comme Ambassadeur et comme missionnaire dans les lieux mêmes, théâtres de ses tourments. Il ne pouvait pas tirer une plus noble vengeance de ses bourreaux, qu'en travaillant à leur conversion. Mais Dieu ne lui donna pas de voir

(4) Le P. Jogues assistait à la grande assemblée, où Kioaetaet vint proposer la paix. Le capitaine iroquois qui ignorait la présence du Missionnaire offrit parmi les présents d'usage en pareille circonstance, un collier d'un intérêt plus piquant que les autres. Il voulait justifier la conduite de ses compatriotes par rapport au P. Jogues et au P. Bressany : "Volla, dit-il, pour les deux Robes Noires : nous voulions vous les ramener tous les deux ; mais nous n'avons pas pu accomplir notre dessein. L'un s'est échappé de nos mains malgré nous, et l'autre a voulu absolument être remis aux Hollandais. Nous avons cédé à ses desirs. Nous regrettons, non qu'ils soient libres, mais que nous ne sachions pas ce qu'ils sont devenus. Peut-être même qu'au moment où nous parlons, ils sont victimes de quelque cruel ennemi, ou engloutis dans les flots : mais les Agniers n'avaient pas le dessein de les faire mourir."

Le P. Jogues ne put s'empêcher de sourire des tristes ressources de cette astucieuse éloquence, et de dire à ses voisins : "Malgré tout cela, les bûchers étaient préparés, et si les bourreaux ne m'avaient pas arraché de leurs mains, je serais mort cent fois ; mais laissons les dire."

le succès des ses œuvres, et ne le laissa jeter les fondements de cette mission si justement nommé *la mission des martyrs* que pour achever l'holocauste là où il avait si héroïquement commencé son sacrifice.

La famille de l'Ours qui ne voulait accéder à aucun accommodement avec les Français, lui donna la mort, et ce fut le signal d'une guerre générale.

Les Missionnaires alors au nombre de 18 chez les Hurons, ne se firent pas illusion sur le danger qu'ils couraient, mais leur cœur était à la hauteur de leur position difficile : "Nous serons pris, écrivait l'un d'entre eux à cette époque, nous serons massacrés, nous serons brûlés, passe ! le lit ne fait pas toujours la plus belle mort. Je ne vois ici personne baisser la tête : au contraire, chacun ambitionne ce poste. Pour venir ici, il faut sentir de près la fumée des cabanes iroquoises, et peut être y être brûlé à petit feu ; mais quoiqu'il puisse nous arriver, je sais bien que le cœur de ceux que Dieu y aura appelés, y trouvera son paradis et que leur zèle ne sera arrêté ni par les eaux ni par les flammes."

Nous empruntons volontiers à l'Historien Américain Bancroft, ce trait glorieux du Portrait du Missionnaire en Canada, dans ces jours difficiles : "On demandera si ces massacres refroidissaient l'ardeur des Missionnaires. Je réponds qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme dans une armée de braves, de nouveaux guerriers sont toujours prêts à remplacer ceux qui tombent, ainsi parmi eux jamais l'héroïsme n'a fait faute, et jamais ils n'ont refusé de concourir à une entreprise qui pouvait tourner à l'avantage de la religion, ou à la gloire de la France." (Hist. of. U. S.)

Dans cette guerre d'extermination, qui était devenue autant religieuse que politique, les vainqueurs commençaient cependant à comprendre tout ce que leur coûtaient leurs victoires. Il voyaient leur nombre diminuer chaque jour sans se renouveler, de telle sorte que leur triomphe pouvait devenir dans peu de temps la cause de leur ruine. La division s'établit encore bientôt au milieu des 5 nations. Les uns voulaient la paix à tout prix, les autres ne respiraient que la guerre. Les Agniers et les Stonnontouans, qui formaient les deux points extrêmes de la confédération, et qui, par leur position géographique, touchaient les uns aux Français et les autres aux Hurons, tenaient pour le dernier parti. Ils avaient pour le nombre et le courage. Quand ils surent que les autres cantons avaient envoyé des députés chez les Hurons pour traiter de la paix, ils mirent leurs guerriers en campagne, et afin de rompre toutes les négociations entamées, ils surprirent les députés Hurons qui allaient pour conclure ce traité, et contre le droit des gens, ils les mirent à mort. Scandaouti, un des députés Iroquois du village d'Onnontagué, était resté pendant ce temps là en otage chez les Hurons. A la nouvelle de ce meurtre, et de cette indigne violation du droit des gens, sa fierté naturelle se révolta, et ne voulant pas survivre à un affront qu'il regardait comme un déshonneur pour sa patrie, il se donna la mort. On l'avait entendu dire quelque temps auparavant : "Si pendant

que je suis ici nos alliés font quelques mauvais coups je mourrai de honte. Je ne suis pas un chien mort pour être abandonné."

[A continuer.]

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGE'. (1)

Collection d'ouvrages nécessaires ou utiles à MM. les Ecclésiastiques.

Dictionnaire archéologique, PHILOGIQUE, CHRONOLOGIQUE, GEOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL DE LA BIBLE ;

par le R. P. dom Augustin Calmet, religieux bénédictin, abbé de Sénones. Quatrième édition, revue, corrigée, complétée et actualisée par M. l'abbé A. F. James, membre de la société royale asiatique de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes ; publiée par M. l'abbé Migne, éditeur des Cours complets sur chaque branche de la science religieuse.

Citations des Journaux français.

L'alderman sir James Dake a été nommé lord-maire de la ville de Londres.

La fille de Mme la duchesse de Montpensier portera le titre de duchesse du port Sainte-Marie.

Le Postillon de Gironne annonce qu'une colonne de républicains s'est présentée à Vilamaniscle et à Marsa. Ils se sont emparés des contributions et ont publié des proclamations.

A Valence et à Saragose on a découvert des dépôts d'armes et de munitions. Des arrestations ont été faites.

Le bruit court, dit le *Costituzionale romano*, que le gouvernement romain va contracter un emprunt de 4 millions, destiné à retirer tous les bons du Trésor qui sont en circulation.

Mamiani a quitté Rome le 19 pour se rendre à Pesaro, sa ville natale.

Le choléra a, presque entièrement cessé à Saint-Petersbourg et à Berlin.

On écrit d'Athènes, le 18 septembre, que le cabinet grec, qui comptait à peine deux mois d'existence, a donné sa démission, les deux chambres lui étant contraires.

On annonce que l'ex-roi Louis-Philippe est très souffrant depuis quelques jours, et que l'affection herniaire qu'il éprouve depuis longtemps a pris un caractère alarmant.

Les journaux anglais annoncent qu'une partie des papiers saisis dans le portemanteau et au logement de M. O'Brien sera livrée à la publicité. Le *Standard* blâme cette réserve, qu'il qualifie de "la plus atroce injustice qui ait été commise depuis le temps des Stuarts."

M. Lassell, astronome de Liverpool, vient d'annoncer à M. Everrier que, dans la nuit du 18 de ce mois, il a découvert

(1) On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à MM. J. & O. Crémazie, 12, Rue la Fabrique, Québec.

autour de Saturne un nouveau satellite, ou, si l'on aime mieux, une nouvelle lune.

—Le *Risorgimento* de Turin se montre fort mécontent de ce que le gouvernement français a refusé de laisser mettre à la tête de l'armée piémontaise soit le maréchal Bugeaud, soit tout autre général dont la réputation militaire eût pu exercer quelque prestige en Italie. On sait que le colonel de la Marmora, chargé par le roi Charles-Albert de cette négociation, a quitté Paris il y a quelques jours, pour retourner à Turin, sans avoir atteint le but de sa mission.

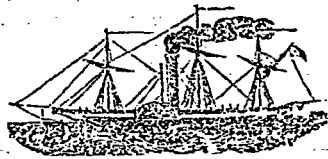
—Une insurrection a éclaté, le 29 juillet, à Ceylan, à propos d'un nouvel impôt. Quatre cents hommes sont entrés en armes dans Kornegalie, ont démoli plusieurs édifices publics et délivré les prisonniers. Un détachement de soldats a eu à essayer les coups de feu de cette multitude. Il y a répondu, et huit ou neuf insurgés sont blessés. La loi martiale a été aussitôt proclamée. Les révoltés se sont ensuite dirigés sur Matelle, dont les habitants avaient pris la fuite. Ils ont mis cette ville au pillage. Mais bientôt des troupes sont arrivées, et les insurgés n'ont pas tardé à se disperser.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 27 OCTOBRE 1848.

Nous publions aujourd'hui pour l'avantage de nos lecteurs de la campagne, notre feuilleton extraordinaire d'hier.

Arrivée de l'Europa.



Nouvelles Importantes d'Europe.

Jusqu'au 14 octobre, 1848.

New-York, 25 octobre, 6h P. M.

L'*Europa* est arrivé aujourd'hui, à 3 heures. Les nouvelles qu'il apporte sont très importantes.

—IRLANDE. Smith O'Brien a été convaincu de haute trahison et a été condamné le 11, à être pendu et écartelé. Le jury, cependant l'a recommandé à la clémence de la cour.

M. O'Brien a été amené devant la cour, lundi, pour recevoir sa sentence; la fermeté, le courage et le calme qu'il a montrés, ont été le sujet de toutes les observations.

Le clerc de la couronne, lui ayant demandé s'il avait quelque chose à dire pour qu'on sentence de mort ne serait pas passée contre lui, M. O'Brien dit alors: "Ce n'est pas mon intention d'entrer dans la justification de ma conduite, quelque désir que je puisse avoir de saisir cette occasion de

le faire. Je suis parfaitement satisfait, j'ai la conscience d'avoir rempli mon devoir envers mon pays, et je n'ai fait dans mon opinion, que ce que tout Irlandais doit faire. Je suis préparé à subir toutes les conséquences d'avoir fait mon devoir envers ma terre natale. [Applaudissements dans la galerie]

Après une courte allocution, le juge a prononcé la sentence comme suit!

La sentence de la cour est, que vous W. S. O'Brien, soyez conduit au lieu d'où vous avez été amené ici, et là que vous soyez traîné sur la claie au lieu des exécutions, et là pour être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive; et ensuite, que votre tête soit séparée de votre corps dont sa Majesté dispose suivant son bon plaisir: Que Dieu ait pitié de votre âme."

Après la sentence, M. O'Brien a fait des adieux affectueux à la foule qui se poussait pour lui donner la main, et il a été ramené à la prison.

Lady O'Brien, sa mère, est partie pour aller demander à la Reine, la grâce de son fils. On dit que le Lord Lieutenant est inexorable et que le gouvernement Irlandais ne veut pas entendre parler de miséricorde.

McManus a aussi été convaincu. Le procès de C. G. Duffy aura lieu le 21. Celui de O'Donnoghue se poursuivait.

Angleterre.—Le choléra est à Londres. Plusieurs cas y ont eu lieu dont la moitié s'est terminée par la mort.

Allemagne.—En Autriche, la guerre se continue d'une manière horrible. L'empereur a dissous la diète Hongroise.

Une nouvelle et terrible insurrection a éclaté le 6, à Vienne. Les troupes ont refusé de marcher contre les Hongrois et une partie de la garde nationale se serait jointe aux mutins. Des barricades ont été élevées, les arsenaux attaqués et pillés.

Le ministre de la guerre, comte Latorj a été tué, et son corps nu a été suspendu au gibet.

Au milieu de ces scènes, l'empereur et la famille impériale ont quitté Vienne escortés par un détachement de 5,000 cavaliers.

Italie.—Les hostilités n'ont pas été renouvelées et une armistice a été publiée à Milan par les Autrichiens.

Aucune nouvelle du progrès de la médiation.

Les nouvelles de Naples et de Sicile sont plus satisfaisantes.

Marché des Céréales.

La farine a baissé de douze sous par quarts.

L'*Europa* a fait le trajet de Liverpool à New-York en 11 jours.

[Dépêche Télégraphique au Morn. Chron.]

Dépêche additionnelle.

France.—Les débats de l'Assemblée nationale, du 9, ont été très intéressants. Le 43^e article du projet de constitution déclarant que le président de la République sera élu par le suffrage universel, par scrutin, à la majorité absolue, a été adopté par 622 contre 130.

—On croit que Louis Napoléon a la meilleure chance d'être président.

—L'Assemblée a rejeté le projet de loi pour l'émission de papier-monnaie et a rappelé la loi de 1832 qui prononce l'exil de la famille Napoléon.

—Il paraît certain que le ministère va subir des modifications. Cavaignac restera au pouvoir jusqu'à l'élection du président.

—Les affaires d'Autriche ont causé une grande sensation dans Paris.—On dit qu'un courrier de Vienne a apporté la nouvelle du bombardement de cette capitale par les troupes et que le palais de Schoenbrunn a été brûlé. Cette nouvelle demande confirmation.

Autriche.—L'empereur en quittant Vienne a dit que son intention était de convoquer une assemblée pour venir en aide à son peuple opprimé.

Ecosse.—25 cas de choléra ont eu lieu à Edimbourg; 20 ont été fatals.

Londres.—Le nombre des cholériques était de 27.

Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique.

On lit dans la *Gazette de Sherbrooke*. "Nous apprenons d'après autorité sur laquelle on peut se fier, que les ministres se sont engagés à introduire un *Bill* à la prochaine session, pour garantir l'intérêt des actions dans le chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique."

Nous ne savons si ce fait est vrai, mais nous ne pouvons y croire. Il nous semble que l'administration actuelle doit trop bien connaître les vrais intérêts politiques et commerciaux de la Province pour aller engager le crédit public dans une spéculation qui n'incresse que certaines localités, et qui, en admettant même son utilité générale, deviendrait parfaitement inutile dans le cas de difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Nous croyons donc, qu'il y a erreur dans les informations reçues par la *Gazette de Sherbrooke*; que l'administration, si elle a en contemplation quelque mesure du genre de celle signalée par ce journal, s'occupera de faciliter de tout son pouvoir et par tous les moyens dont la province peut disposer, l'exécution du chemin de fer projeté d'Halifax et de Québec; chemin qui unirait entre elles toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et qui aurait pour résultat de favoriser l'établissement de l'intérieur de ces colonies, de rendre le Canada indépendant des Etats-Unis pour l'exportation de ses produits. Une telle mesure serait vraiment marquée au coin d'un patriotisme pur, éclairé et comprenant les vrais intérêts du pays.

M. Ryland et le Bureau d'Enregistrement de Montréal.

Les journaux annoncent qu'une enquête se fait maintenant pour constater l'état du Bureau d'Enregistrement du comté de Montréal, par suite de plaintes nombreuses portées contre le fonctionnaire actuel, M. Ryland. Nous n'avons vu qu'en passant, peu de temps après, la mort de M. Dowling, premier Régistrateur, le bureau d'Enregistrement de ce comté qui était dans le plus mauvais état possible.

Nous avons eu occasion de visiter minutieusement, le Bureau de Québec peu de temps avant que M. Ryland ait résigné l'office de Régistrateur de ce comté, et nous avons trouvé ce bureau dans un ordre parfait qui faisait honneur à M. Ryland et à son habile et intelligent député M. Weston.

Si donc, le Bureau de Montréal est en mauvais ordre, la faute en est due au prédécesseur de M. Ryland; et nous savons qu'avec toute l'habileté, l'intelligence possible, il est impossible de débrouiller le cahos que M. Dowling a laissé à son successeur.

Un journal, dit "M. Ryland devait avertir l'exécutif de l'état dans le quel son prédécesseur avait laissé le Bureau." Qui a dit à ce journal que M. Ryland n'a pas donné cette information à l'administration d'alors? Ce journal peut-il constater que l'information donnée par M. Ryland n'a pas eu le sort de celle donnée à notre connaissance, il y a plus de trois ans, à la ci-devant administration, relativement à un Bureau d'Enregistrement du district de Québec: information qui a eu pour effet de métamorphoser en juge, l'officier chargé de la tenue de ce bureau! Nous ne connaissons M. Ryland que très indifféremment; néanmoins, nous avons cru en justice pour ce Monsieur et son député, de voir faire les remarques qui précèdent appuyées sur des faits dont nous avons une connaissance personnelle.

L'administration fait très bien de faire une enquête sur l'état du Bureau d'Enregistrement de Montréal; elle ne fait que remplir un devoir envers le public. Mais une enquête seule ne suffira pas pour mettre de l'ordre dans le tohu bohu créé par M. Dowling. Il faudra à ce sujet quelque dispositions législatives, qui soulèveront de grandes difficultés.

Le *Pilot* dit que M. Drolet (Charles), a été chargé de faire une enquête sur l'état du Bureau d'Enregistrement du comté de Montréal, et qu'il a fait un rapport admirable sur ce sujet. Le même journal annonce qu'un ordre pour mépris de cour, a été prononcé contre le propriétaire du *Transcript*.

Nous commençons aujourd'hui, à la prière de plusieurs de nos lecteurs, la publication d'un article sur les HÉRONS que nous empruntons aux *Mélanges Religieux*. Il nous suffira de dire pour recommander cet article qu'il est dû à la plume du PÈRE MARTIN, jésuite de Montréal. Ce monsieur, si nous ne nous trompons pas, a entrepris l'institut canadien (de Montréal) sur les mœurs de cette malheureuse tribu.

Il paraît qu'il est tombée une quantité assez considérable de neige à St. Charles, St. Germain et dans les paroisses voisines. Les montagnes de la Beaucaire sont blanches de neige.

Une femme du nom d'Adelaïde Demers, est morte des coups que lui a portés son mari que la police a saisi.

Nous voyons par les *Mélanges* que M. Normandeau a entrepris de convertir les Canadiens au protestantisme, et qu'il compte (à to. t) sur quinze familles.

Les habitants de Longueuil doivent se réunir dimanche prochain, pour présenter à M. Chiniquy son portrait sorti du pinceau de M. Th. Hamel.

L'honorable L. J. Papineau est à Montréal, depuis mardi dernier venant de la Petite nation, où il a demeuré pendant tout l'été.

[Du Canadien.]

On pense assez généralement que d'ici à un mois il sera mis en construction un certain nombre de navires dans les chantiers de St.-Roch, de sorte que l'on peut raisonnablement espérer un soulagement à la gêne dont souffrent toutes les branches d'affaires par suite du chômage des classes laborieuses.

— Une goëlette a fait le passage de Boston à Halifax en trente heures; les steamers anglais n'ont jamais mis moins de trente-cinq heures à faire ce trajet.

(Du Journal de Québec.)

Il est bruit depuis quelques jours de la résignation du Dr. Morrin, en sa qualité de trésorier de l'hôpital de la marine; et suivant la même rumeur M. Peter Sheppard serait recommandé pour le remplacer, par les commissaires du même hôpital.

— Une femme a été tuée, sur le chemin de Lorette; nous ignorons et son nom et les circonstances de sa mort. C'était une femme âgée et qui, dit-on, était respectable.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

La collecte faite à l'Eglise de la Pointe-Levy, pour les missions de la Colombie, s'élève, dit-on, à £22 10.

La collecte qui doit se faire pour le même objet, à l'Eglise St.-Roch, n'aura lieu que mercredi prochain, jour de la Toussaint.

Les Eglises De Chicago.

Nous empruntons les détails suivants au *Chicago Democrat*, espérant qu'ils seront vus avec plaisir par nos lecteurs:

" Nous avons dessein de donner une courte description des églises de cette ville, et les noms de ceux qui les desservent. Nous commençons par la plus vieille, en fait, qui peut être appelée la mère des autres: L'EGLISE CATHOLIQUE.

" La persévérance des missionnaires français, amena dans cette ville, lorsqu'elle n'était encore qu'un amas de cabanes, le rév. J. St. Cyr, qui fut le premier prêtre catholique résidant. Avant l'apparition de ce monsieur, cette ville avait pourtant été visitée par le père Hen-

nepin en 1779 et par le père Marquette en 1773. Ce dernier monsieur remarqué dans une visite au Michigan, mourut sur les bords de la rivière qui porte aujourd'hui son nom, au moment où il venait de faire le sacrifice divin suivant la coutume de son église, et pendant qu'il était encore à genoux devant l'autel grossier qu'il avait construit. Le rév. M. St. Cyr bâtit le premier édifice catholique dans cette ville; d'une dimension assez considérable, au coin des rues du Lac et de l'Etat. Elle fut ensuite transportée derrière la cathédrale, où elle est employée comme maison d'école par les sœurs de la miséricorde. M. St. Cyr officie maintenant dans la cathédrale de St. Louis. Il eut pour successeur le rév. M. Schaffer, prêtre allemand, très-dévoté à son devoir.

M. Schaffer mourut, victime de son assiduité, d'une fièvre bilieuse contractée dans l'intérieur de l'état où il allait accomplir son devoir. M. Schaffer fut succédé par le rév. T. O'Meara, et M. O'Meara par le rév. Maurice de St. Palais. Ce dernier monsieur était grandement aimé et respecté par sa congrégation qui se rappelle encore son nom avec des sentiments de la plus vive sympathie et de la plus grande affection.

M. de St. Palais commença la cathédrale de cette ville qui fut continuée par son successeur le feu évêque du diocèse, Mgr. Quarter. Le rév. M. St. Palais fut assisté par le rév. T. J. Fisher qui desservait la portion allemande de la population catholique.

Les prêtres résidents actuellement dans cette ville sont: le très rév. Walter. J. Quarter et le rév. M. O'Donoghue de Ste. Marie; le rév. M. McLaughlin de St. Joseph, Allemand; et le rév. M. Vulker, de St. Pierre. J. Kinsella président du collège de Ste. Marie du Lac, officie au collège, pour la commodité des étudiants, et de ceux qui résident du côté nord de la rivière; désireraient y assister.

Il y a quatre églises catholiques, comme suit: la cathédrale de Ste. Marie, bâtie moyennant \$10,000 de frais. Cette cathédrale est spacieuse et possède une belle orgue.

La cathédrale est située au coin de l'avenue Wabash et de la rue Madison. L'église de St. Joseph sur le côté nord de la rivière, sur l'avenue de Chicago, érigée aux frais de \$500 par l'évêque Quarter; l'église de St. Pierre sur le côté sud de la rivière, érigée aux frais de \$500 par l'évêque Quarter; et l'église de St. Patrice sur le côté ouest de la rivière sur la rue Brandolf, érigée aux frais de \$350 et ensuite agrandie par le révérend M. Mc

Laughlin. La cathédrale a une belle cloche, don de Philip Inglesby, écuyer, de la ville de New-York.

Nous pourrions aussi dire un mot du collège de Ste. Marie du Lac, érigée aux frais de \$12,000. Le président est le rév. J. Kinsella, homme de grandes connaissances littéraires, assisté par un corps de professeurs habiles; aussi l'établissement de sœurs de la Miséricorde, autre preuve du zèle infatigable du défunt évêque. Cet établissement a aussi fondé une branche à Galène, qui est aujourd'hui dans un état prospère.

La bâtisse occupée par les sœurs de la charité, situé sur l'avenue Wabash, près de la cathédrale, coûte \$6000, et c'est une construction en brique très commode et très-bien finie.

L'église catholique possède un terrain près du collège de Ste. Marie où on a dessein de bâtir une église. Elle possède aussi 10 acres de terre employés comme cimetière dans les limites incorporées.

D'après ce que l'on voit, l'église catholique a plus de propriétés dans la ville que toutes les autres dénominations religieuses ensemble.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.
G. D. FERGUSON,
 HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.
 No. 9, Rue Lamontagne.
 QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSE—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoall.
 50 do do tôle.

James Forster,

Rue St. Jean en face du général Wolf.
 Québec 18 oct. 1848.

DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES,

G. G. ARDOUIN,

DISPENSARE DE QUEBEC.

du coin du Séminaire, des

RUES
FABRIQUE & HOFF.

Medicaments Brevetés, etc.

LE Soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques *Durham* et *Pearl* un assortiment très étendu de **VERITABLES MEDICAMENTS BREVETES** de **DROGUES ANGLAISES**, de **PRODUITS CHIMIQUES** de **PARFUMERIE**, etc.

—Ainsi Que—

Un choix très recherché de **PEIGNES** de tous genres en **ECAILLE** et en **CORNE**.

Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout à très-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Québec 20 octobre 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de **PARAPLUIES FRANÇAIS**, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.
Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de **GOUT** et d'**UTILITE**, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
 Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 23 juin 1848.

Avis à nos Abonnés.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous exprimons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs *l'Ami de la Religion et de la Patrie* a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et

aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous n'avons donc l'espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argents, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation? si on considère au taux d'abonnement actuel! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur

- La liberté du Commerce,*
- L'Education du peuple,*
- Le Rappel de l'Union,*
- Le Rappel des lois sur la navigation,*
- La libre navigation du St. Laurent,*
- La Réforme Postale,*
- etc., etc.

⚡ Nous recevons des abonnés pour le temps de la session.

⚡ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE
Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT
COMPTANT.

B. MEEHAN,
NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Donskins, patrons de Vestes, Flannelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Méridos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirtings blancs et colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

— AUSSI —

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.
Québec 20 Septembre.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canada*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

LE

Repertoire National,

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉSTIN, agent.
Québec, 15 Sept. 1858.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS
et
AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.

Salle de l'Institut,
11 février, 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonora* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique, No. 12.
J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtel, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRÉ BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

**POUR LA COLONISATION DES
TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.**

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de M^r. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B. — Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.



**BATEAUX-A-VAPEUR
DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN M'GUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Fort St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant. — Québec, 16 juin, 1848.

M. Parry, Architect, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.
Québec, 25 février, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph, No. 11.

G. Passio, ARTISTE Italien,

Rue Couillard, Haute-Ville, }
Vis-à-vis chez M. Benjamin, }
Québec, 6 octobre, 1848.

Livres de prières et de piété à bon marché.

Place du Marché de la HAUTE-VILLE. **THOS. GARY,** Place du Marché de la HAUTE-VILLE.

VIENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Pieuse, et Bibliothèque des enfants pieux.

Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.

THOS. GARY,

Québec, 23 octobre 1848.